

CDC Argentan Intercom

Travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des Gens du voyage d'Argentan (61200)

Avis rectificatif

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CDC Argentan Intercom. Correspondant : Monsieur Laurent BEAUVAIS, Maison des Entreprises et des Territoires - 12 route de Sées - BP 90220 61205 Argentan cedex - Tél. : 0233122525, Courriel : juridique@argentan-intercom.fr. Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.argentan-intercom.fr/> Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Type d'organisme : Groupement de collectivités.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques .

Objet du marché : Travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des Gens du voyage d'Argentan (61200).

Type de marché : Travaux.

Type de prestations : Exécution.

Site ou lieu d'exécution principal : lieu-dit \ " Beaulieu \ " 61200 Argentan .

Lieu de livraison : lieu-dit \ " Beaulieu \ " 61200 Argentan .

Code NUTS : FRD13

L'avis implique un marché public.

Des variantes seront-elles prises en compte : oui

Nature et étendue :

La nature, la quantité et la description des travaux et des ouvrages et leurs spécifications techniques, ainsi que les lieux d'exécution, sont indiqués dans les cahiers des clauses techniques particulières propres à chacun des lots. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches au sens des articles R2113-4 à R2113-6 du code de la commande publique. Les opérateurs économiques peuvent répondre pour un seul ou les deux lots. Dans le cas où l'opérateur économique souhaite répondre pour les deux lots, il devra remettre une offre pour chacun des lots qui l'intéresse. En effet, en application du troisième alinéa de l'article L2152-7 du code de la commande publique, les offres sont appréciées lot par lot. Ainsi, conformément à l'article L2151-1 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter des offres variables en fonction du nombre de lots susceptibles d'être obtenus.

Informations rectificatives :

Dans la rubrique "Date limite de réception des offres" :

Au lieu de : "31 mars 2020, à 12 heures", lire : "30 avril 2020, à 16 heures".

Dans la rubrique "Autres renseignements :", après la mention "Conditions de remise des offres ou des candidatures :" :

Ajouter : "Compte tenu de l'actualité liée à l'épidémie de coronavirus qui sévit en France et dans une logique de cohérence avec les décisions nationales face à la situation sanitaire observée, le pouvoir adjudicateur maître d'ouvrage a décidé que la date et l'heure limites de réception des plis (initialement prévues le mardi 31 mars 2020 à 12h00) seraient reportées au jeudi 30 avril 2020 à 16h00 afin de permettre aux candidats de se préparer le mieux possible à la poursuite de la procédure."

Type de procédure : Procédure adaptée.

Références de l'avis initial : Parue dans le boamp DIFF n°20-29111 du 25/02/2020 : annonce n°. Parue dans Ouest-france (61) publication le 29/02/2020.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 mars 2020.